

Explicitation de la grille d'évaluation du DALF C2 (PRODUCTION ÉCRITE)			
Non répondu ou production insuffisante	En dessous du niveau ciblé	Au niveau	Au niveau +
La production n'est pas assez longue pour être évaluée, est d'un niveau très en-deçà du niveau ciblé (au moins deux niveaux) ou présente une ou plusieurs anomalies.	et correspond davantage	La production observée satisfait les prérequis minimaux du niveau C2, mais ne permet pas de confirmer une maîtrise robuste ou approfondie de ce même niveau.	La production observée démontre une maîtrise robuste ou approfondie du niveau C2.
Compétence pragmatique			
Réalisation de la tâche : essai	Ce critère permet d'évaluer la mise en œuvre par le candidat des actes de parole requis dans la consigne. Le correcteur examinera tout particulièrement la qualité et la pertinence de l'argumentation, articulée autour d'une problématique clairement définie et mise en perspective. On attendra un haut degré de précision et d'élaboration (idées conceptuelles), d'une part, et des arguments variés et étayés d'exemples (tirés du dossier documentaire ET issus de la réflexion personnelle du candidat), d'autre part.		
Cohérence et cohésion	Par rapport au niveau C1, la difficulté se situe dans le fait de devoir structurer un texte beaucoup plus long (700 mots au lieu de 250). De plus, au DALF C2, on attendra un texte élaboré, pas seulement un texte clair. Le candidat devra donc faire preuve d'une grande aisance dans l'emploi des outils d'organisation du discours, et non pas uniquement d'un usage correct de ces outils. Pour ce critère, le correcteur évaluera les éléments suivants : - la cohérence dans la présentation et la hiérarchisation des idées et des arguments ; - la qualité des transitions ; - l'utilisation à bon escient de connecteurs logiques élaborés et variés ; - l'adéquation de la mise en page, de l'agencement des paragraphes et de la ponctuation ; - le caractère approprié de la conclusion.		
Compétence sociolinguistique			
Adéquation sociolinguistique	Ce critère renvoie notamment au descripteur de compétence du CECRL caractérisant la souplesse. Au niveau C2, le locuteur « montre une grande souplesse dans la reformulation d'idées en les présentant sous des formes linguistiques variées pour accentuer l'importance, marquer une différence selon la situation ou l'interlocuteur, ou lever une ambiguïté » alors que le descripteur de niveau C1 indique, comme celui de B2+, que le locuteur « peut adapter ce qu'il/elle dit et la façon de le dire à la situation et au destinataire et adopter le niveau d'expression formelle convenant aux circonstances ». En outre, d'après le descripteur de compétence pour la sociolinguistique, le locuteur est censé « avoir conscience des niveaux connotatifs de sens ». Cette maîtrise de l'effet à produire sur l'auditoire constitue donc une différence fondamentale entre les niveaux C1 et C2. Pour ce critère, le correcteur tiendra compte de l'emploi de formules d'adresse au lecteur (accueil et prise de congé dans une lettre officielle, par exemple) et, d'une manière beaucoup plus générale, de la façon dont le candidat implique et/ou interpelle les personnes auxquelles il s'adresse, en fonction de la consigne donnée. Il évaluera également la maîtrise des différents registres et la capacité du candidat à maintenir un style approprié aux circonstances sur l'ensemble de la production.		
Compétence linguistique			
Lexique	Comme pour le DALF C1, l'évaluation de la compétence lexicale recouvre à la fois : - l'étendue lexicale (richesse et variété du vocabulaire); - la maîtrise lexicale (utilisation appropriée du vocabulaire par rapport au contexte); - la maîtrise de l'orthographe lexicale (capacité à orthographier correctement le vocabulaire). Le correcteur s'attendra à trouver une grande richesse lexicale (l'éventuelle présence d'expressions idiomatiques sera à valoriser, mais leur absence ne sera pas pénalisée) et le vocabulaire devra être employé de façon constamment appropriée. La marge de tolérance à l'égard des erreurs de maîtrise lexicale -les petites bévues acceptées au niveau C1, par exemple- devient toujours plus réduite.		



Morphosyntaxe

Comme pour le niveau C1, on parle dans la grille du DALF C2 d'un « haut degré de correction » maintenu « de manière constante », mais en C2, la marge de tolérance à l'égard des erreurs grammaticales est encore plus réduite qu'au niveau précédent. Il est important de remarquer qu'au niveau C2, le critère « Compétence morphosyntaxique » sert à évaluer la correction des formes et des structures employées.

Il conviendra d'évaluer en particulier la capacité du candidat à reformuler ses idées sous des formes linguistiques variées et avec souplesse, l'élaboration des phrases, la variété des formes et des structures employées, la capacité à nuancer et à moduler le discours.

^{*}Si le candidat produit moins de 50 % du nombre de mots attendus (soit 349 mots ou moins), attribuez 0 à l'ensemble des critères de cet exercice.